

<http://blog.libnanews.com/frenchy/2009/12/01/liban-laic/#more-613>

Liban Laïc

Publié par Frenchy | Classé dans [Liban](#) | Publié le 01-12-2009



Décidément, Facebook semble être devenu le lieu de contestation par excellence pour la population libanaise en mal d'être. Après le Rock and Roll, un autre évènement semble cette fois-ci connaître un certain succès.

Il s'agit d'une invitation pour le 25 avril 2010, Place des Canons, une initiative citoyenne pour la Laïcité, avec en toile de fond, une manifestation en faveur d'un Liban non confessionnel, non religieux, selon les propres termes des organisateurs, pour un état civil sans religion, un peu à l'exemple de la France par exemple, ou les actes officiels seraient enregistrés en Mairie et non plus chez le curé du coin.

La mobilisation via Facebook vise peut être à amener encore plus de monde que les précédentes manifestations en 2000 et 2003 ou seuls quelques centaines de personnes s'étaient déplacées. Le réseau social est aujourd'hui un des vecteurs les plus importants en fin de compte pour atteindre la population libanaise et plus de 200 000 inscrits.

Des vœux pieux, si l'on peut dire, des partis laïcs? Une appartenance politique ne dépendant par de son appartenance communautaire? Chose quasiment impossibles, à vrai dire dans la situation actuelle.

Une première polémique sur [la constitution d'un état civil laïc avait eu lieu en 1998 à la fin le mandat Hraoui](#), il s'agissait à l'époque plutôt d'un règlement de compte entre l'ancien président de la république d'alors et son premier ministre Rafic Hariri. Ces propositions avaient été rapidement rapidement enterrées par le veto des dignitaires religieux, et principalement sunnites, comme le rappelle [cet article de Scarlett Haddad](#), auxquels se sont ensuite joints les chiites et les chrétiens, peut être soucieux à ce que ne soit pas touché les redevances des mariages, divorces et autres actes légaux mais aussi des pions politiques que les chefs religieux peuvent plus facilement manipuler.

Le mariage civil, argument entre la troïka libanais et non cause politique au sens propre s'est ensuite transformée en 2009 en argument commercial, avec [des offres pour des mariages à Chypre](#), parce que le Liban reconnaît les mariages civils effectués à l'étranger depuis 1936 mais refuse d'en célébrer sur son sol.

Peu de partis réellement laïcs existent, le Parti Communiste Libanais, le Parti Populaire Syrien, le Baath, les partis laïcs n'ont pas tellement le droit d'être cités dans un environnement politique tel qu'est le système communautaire libanais, même si les accords de Taëf qui disent tout et rien soutenaient l'abolition du système confessionnel. Dans les faits, cela n'a au contraire fait que s'aggraver. Le CPL (Courant Patriotique Libre) en fait mention dans son programme politique, les autres, Courant du Futur, Forces Libanaises, Parti Kataëb, eux sont plus placés comme des partis de défense de leurs communautés respectives, le PSP (Parti Socialiste Progressiste) lui botte en touche d'un côté en raison de

son idéologie soit-disant socialiste, mais de l'autre côté avec ses paradoxes d'un dirigeant héréditaire Joumblatt et de la défense de la cause druze.

Alors que le Président de la République actuel, Michel Sleiman, appelle à l'abolition du confessionnalisme politique, c'est à dire restreint à l'attribution aux différentes communautés des strapontins à la tête de l'État, les libanais restent sur leur faim, cela ne concerne pas la société elle-même. Des vœux pieux mais bien limités, juste la politique quand il faut aller au delà, pourraient dire certains, mais déjà aussi une bonne occasion pour commencer à arranger les choses. L'initiative Sleiman est certes souhaitable, mais elle n'inclue pas le côté civil de la question, pour éviter de se prendre à revers les autorités religieuses du Pays.

Et que concerne l'abolition du confessionnalisme politique? Juste la répartition des postes et des enveloppes qui les accompagnent?

On peut suggérer que l'abolition du confessionnalisme politique concerne déjà en premier, les postes locaux, avec notamment les conseils municipaux. Cela ne changerait guère de choses en général, mais pourrait habiter certains à ces changements. Le seul impact réel serait alors sur les régions mixtes... réduites en peau de chagrin depuis la guerre civile de 1975.

L'abolition du confessionnalisme politique pourrait bien certainement commencer par le haut, avec dans un premier temps, l'attribution du poste de la présidence de la République à tout chrétien, le poste de premier ministre ou de président de la chambre à tout musulman.

Le principal intérêt est de préserver le rôle des chrétiens au Liban, les maronites seuls ne représentant plus que 19% de la population en général, contre à peut près 30% des chrétiens, doivent apprendre à s'ouvrir aux autres communautés. Mais encore, ce projet est menacé, les sunnites seraient bien en mal alors de pouvoir garder le poste de premier ministre comme c'est le cas actuellement, en raison de la pression démographique chiite.

On comprend mieux alors les réclamations, les dénégations et autres négativismes face à cette proposition, avec en outre le silence gêné de Bkerké. Que cela soit, le mufti de la république -sunnite – , Kabani, les lieutenants chrétiens du Courant du Futur, avec les Forces Libanaises et les Kataëb, ces derniers montent au créneau à la défense indirecte de Saad Hariri.

Au milieu, on prétend comme au CPL, on prétend devoir étudier la question, bref on tempore.

Et de l'autre côté, le vice président du Conseil Supérieur chiite Kabani répond à Kabalan, Amal relance le débat en prenant à revers le patriarche pour réclamer en fin de compte cette mesure amenant à un avantage décisif pour la communauté chiite. Et cela, par [ses déclarations, Hassan Nasrallah l'a également compris](#).

Quelques liens intéressants:

[The Lebanese Laïque Pride](#)

[Une étude sur les statuts personnels en Egypte et au Liban](#) par Samir Traboulsi (USJ)